

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE SAINT-GIRONS

Mesdames, Messieurs, chers parents et responsables légaux,

Vous trouverez ci-joint le dossier de rentrée complet pour votre enfant concernant la restauration scolaire qui doit être retourné **au service Éducation de la mairie de Saint-Girons avant le jeudi 05 septembre 2024 prochain.**

L'organisation de la semaine scolaire sera la suivante :

- l'accueil se fera sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- les horaires des écoles sont les suivants :

*Ecole Guynemer : 9h à 12h et 13h45 à 16h45

*Ecole St-Alary : 9h à 12h et 13h30 à 16h30

*Ecole Henri Maurel : de 9h à 12h et 14h à 17h

***Ecole Oscar Auriac : de 8h45 à 12h15 et 14h à 16h30**

Un service d'accueil périscolaire est organisé par la Communauté de Communes et l'association Loisirs Éducation et Citoyenneté (tel : 05 34 14 58 11) dans chaque école de la ville avant la classe, de 7h30 à 9h et après la classe, jusqu'à 18h30.

Rappel : depuis la rentrée 2020, la mairie de Saint-Girons a mis en place le programme « cantine scolaire à 1€ » (pour les parents dont le quotient familial CAF se situe dans la première tranche c'est à dire inférieur à 435€).

Le service éducation (tel : 05 61 04 03 26) reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Noël VIGNEAU

